



Corps de Cadets 2628
Charlesbourg
C.P. 7368
Québec, Québec

Québec, le 10 janvier 2025

Objet : 24 au 26 janvier 2025

Cher parent/tuteur,

Dans le cadre du programme obligatoire des cadets de l'armée du Canada s'inscrit une fin de semaine d'exercice aventurier hivernal. Cette activité vise à permettre aux cadets et cadettes de mettre en pratique des techniques de survie hivernal et de vivre des activités de plein-air en hiver. Les cadets auront la chance de faire diverses activités. Cet exercice hivernal se tiendra la fin de semaine du 24 au 26 janvier 2025.

Vous trouverez, ci-joint, la liste de matériel que votre enfant devra avoir en sa possession lors du départ. Il est **TRÈS IMPORTANT** que le cadet apporte avec lui sa carte d'assurance maladie ainsi que ses médicaments pour la fin de semaine complète. Il est important de savoir que nous sommes à l'extérieur toute la fin de semaine, donc votre enfant devra être habillé chaudement et en conséquence de la météo prévue.

L'équipement pour dormir (sac de couchage et matelas de sol) est fourni sur place pour les nuits de l'exercice. Vous trouverez également, au verso de cette feuille, la liste de l'équipement individuel que chacun devra apporter pour la fin de semaine. Il faut **prévoir des vêtements supplémentaires** afin que la fin de semaine soit le plus agréable possible !

Nous espérons une très grande participation, et surtout, une grande motivation à cette expérience hors du commun et que tous, sauront l'apprécier au maximum ! Pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou Facebook : www.corpsdecadets2628.com ou nous appeler au 418-624-7966.

Les cadets doivent se présenter pour **18h30, le vendredi 24 janvier** à l'église saint-Rodrigue. À leur arrivée, ils doivent présenter leur carte d'assurance-maladie

Le retour est prévu pour **14h30, le dimanche 26 janvier** à l'église saint-Rodrigue. **Merci d'être présent à l'heure car nous n'aurons pas accès à l'église.**

En cas d'urgence lors de l'exercice, vous pouvez nous rejoindre sur le cellulaire du corps de cadets au 418-624-7966.

Merci de votre collaboration.
La commandante,

Capitaine Jessica Legault

Liste du matériel
Exercice aventurier hivernal
Corps de cadets 2628 Charlesbourg

ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL

1. Les cadets devront avoir en leur possession le matériel suivant :
 - a. Tuque (3) ;
 - b. Foulard ou cache-cou (2) ;
 - c. Mitaines (avec sous-gants) ou gants chaud (3) ;
 - d. 1^{ere} couche (chandail en fibre synthétique ou en laine) (4) ;
 - e. 2^e couche (polar / chandail de laine) (3) ;
 - f. 3^e couche (manteau d'hiver) ;
 - g. 3 pantalons souples et chauds (les jeans ne comptent pas dans les pantalons souples et chauds) ;
 - h. Sous-vêtement long (2) ;
 - i. Sous-vêtement court (3) ;
 - j. Pantalons de neige ;
 - k. Chaussettes chaudes conservées dans un sac ziploc (6) ;
 - l. Bottes chaudes et imperméables (idéalement bottes de caoutchouc avec des feutres) ;
 - m. Trousse d'hygiène personnelle ;
 - savon
 - brosse à dents et dentifrice
 - baume à lèvres
 - désodorisant
 - peigne / brosse à cheveux
 - serviettes hygiéniques (si nécessaire)
 - lingettes humides pour ceux qui seront dans les secteurs
 - n. Bouteille d'eau ;
 - o. Lampe de poche ;
 - p. Sac à dos
 - q. **Médicaments (si applicable) ;**
 - r. **Votre carte d'assurance maladie ;**
 - s. Deux sacs à ordures pour vos vêtements sales / mouillés.
 - t. Lunettes de ski (facultative)

2. Le matériel suivant est **interdit** :
 - a) Poignard ;
 - b) Drogue, cigarette, vapoteuse et alcool